

Le discours journalistique : entre objectivation et subjectivation.

Étude de la subjectivité par sélection et par hiérarchisation des unités informationnelles

Mounira MEKRACHE

Université Frères Mentouri. Constantine 1. Laboratoire SLADD

Résumé : L'objectif de cette contribution est de distinguer les procédés d'objectivation des procédés de subjectivation dans le discours journalistique par l'analyse de l'intervention par sélection et par hiérarchisation de l'énonciateur scripteur.

Mots clés : discours journalistique, fait, sélection, hiérarchisation, subjectivité, objectivation, subjectivation.

Abstract : This contribution aims to distinguish the process of objectification from the process of subjectivation in journalistic discourse by the analysis of the writer enunciator's intervention by selection and hierarchy.

Keywords : journalistic discourse, fact, selection, hierarchy, subjectivity, objectification, subjectivation.

Introduction

Les analystes des médias s'accordent à reconnaître un redéploiement des stratégies de subjectivation du discours médiatique. Certes, l'objectivité est l'un des principes régulateurs de la pratique journalistique mais l'objectivité absolue n'existe pas. Dans leur fonctionnement, les médias ne transmettent pas la réalité mais ce qu'ils construisent de cette réalité selon la double visée de crédibilité et de captation. Il s'agit, en effet, de l'objectivation du discours médiatique : les faits ne sont pas dotés d'une « signification intrinsèque »¹.

Sur le plan de l'énonciation, Sophie Moirand (Adam, 2001), en partant de la division binaire, classique dans le journalisme, entre information et commentaire, parle d'« énonciation objectivée » et d'« énonciation subjectivée ». Selon elle, aucun journaliste énonciateur ne peut prétendre à l'objectivité : plus le style est neutre et impersonnel, plus on tend vers l'objectivation du discours de presse ; plus la spontanéité, l'émotion et le commentaire à chaud sont mis en valeur, plus on tend vers sa subjectivation.

L'intervention par sélection et par hiérarchisation des unités informationnelles

Les médias, pourvoyeurs d'informations, ne gèrent le flux informationnel qu'en vue d'un impact médiatique escompté. Les praticiens des médias opèrent des choix, sélectionnent des informations et les rapportent de manière à signifier. Ils puisent dans l'actualité les faits en respectant les critères de vérité (d'authenticité, de vraisemblance, de dévoilement et d'opinion). Ils « *s'efforcent bien d'informer objectivement, mais ils le font sur ce qu'ils croient subjectivement être important* » (Aubenas & Benasayag² cités par Bellenger, 2000 : 134).

La sélection des informations à communiquer s'opère dans un ensemble de faits selon un ordre hiérarchique d'importance d'où l'idée de l'agenda des médias (agenda-setting). Les deux principes de sélection et de hiérarchisation sont complémentaires et indicateurs de la ligne éditoriale et de l'image de marque des organes de presse. Cependant, la hiérarchisation n'est opératoire qu'au second plan. Ainsi, même en sélectionnant les mêmes faits, l'importance qui leur est accordée par chaque organe et par l'énonciateur scripteur est à la base de la réputation et de l'image des différents organes, de leur subjectivité.

¹ Derville (1999)

² In *La Fabrication de l'information* (sous-titré *Les Journalistes et l'Idéologie de la communication*), ouvrage de la journaliste française Florence Aubenas et du philosophe franco-argentin Miguel Benasayag, paru pour la première fois en 1999 aux éditions de la Découverte.

La subjectivité par sélection et par hiérarchisation des unités informationnelles

Pour traquer le surgissement, dans l'énoncé, du sujet d'énonciation sur le plan de la sélection des faits à verbaliser, Kerbrat-Orecchioni (1980 : 122) propose d'analyser l'événement en quatre composantes : faits constitutifs de l'événement lui-même (ou occurrences), faits annexes, informations utiles et citations :

- les faits constitutifs de l'événement sont les occurrences spatio-temporelles retenues par le chroniqueur dans la construction de l'événement commenté.
- les faits annexes sont les unités d'informations auxquelles le chroniqueur recourt pour bien cerner l'objet de sa chronique mais qui ne rentrent pas dans la constitution de l'événement commenté (mention de terme de la loi, rappel d'affaires analogues, suppléments...).
- les informations utiles sont les informations factuelles en rapport avec l'événement mais qui n'ont aucun effet sur la compréhension et l'interprétation de l'événement (adresse, date...).
- les citations peuvent, dans le discours médiatique, servir à argumenter, à illustrer, à étayer ou à ironiser.

Kerbrat-Orecchioni (*op.cit.*) explique que l'organisation hiérarchique des informations résulte de facteurs complexes tels que leur présentation typographique, leur place relative dans le journal parlé ou écrit et l'articulation syntaxique des unités phrastiques et énonciatives qui les prennent en charge. Bien que cette forme de subjectivité soit considérable, l'énonciateur scripteur « *intervient encore dans le rapprochement de faits qui ne sont pas immédiatement donnés, au niveau référentiel, comme associés* » (Kerbrat-Orecchioni, *op.cit.* : 127). On parle alors de subjectivité interprétative qui s'illustre par l'établissement de parallélismes, de relations logiques entre les faits ou de systèmes d'opposition. L'objectif de cet article est de considérer la sélection et la hiérarchisation des unités d'informations en regard du couple objectivation / subjectivation.

L'analyse

Notre corpus est constitué de six chroniques d'Anouar Benmalek publiées initialement dans l'organe de presse *Algérie Actualité* et assemblées, en 2003, dans le recueil *Chroniques de l'Algérie amère*. Publiées entre janvier et avril 1991, les six chroniques abordent des faits relatifs à la guerre du Golfe³. Notre approche tente de montrer comment ces unités d'informations sont elles construites et mises en relation et de distinguer les effets d'objectivation des effets de subjectivation.

³ Le 02 août 1990, l'Irak envahit le Koweït. Le 29 novembre, le Conseil de sécurité de l'ONU vote la résolution 678 qui rend légitime l'emploi de la force contre l'Irak, et fixe au 15 janvier 1991, à minuit, l'ultimatum pour l'évacuation du Koweït. Le 16 janvier 1991,

1. « **Hurler de colère** » (Benmalek, 2011 :178- 180) : dans cette chronique, l'énonciateur scripteur aborde les occurrences suivantes :

- la satisfaction des experts occidentaux quant à la tournure que prend la guerre contre l'Irak.
- l'indifférence des commentateurs face aux bombardements des civils.
- le lancement par les USA des B52⁴.
- l'invocation du droit international par les émirats du Golfe.
- le serment de Saddam⁵ de ne jamais se retirer du Koweït envahi au nom de la Palestine et de se battre jusqu'au dernier enfant irakien.
- l'appel de certains hommes politiques algériens au djihad.
- le soutien de certains intellectuels à la guerre au nom du nationalisme.

Pour étayer, le chroniqueur rappelle les faits suivants :

- les ravages occasionnés par les B52 pendant la guerre de Vietnam.
- l'exécution publique de trois cents opposants lors de l'attaque contre la Mecque⁶.
- la marche de soutien au peuple irakien à Alger.
- la multiplicité des « batailles du Destin » : 1948, 1967, 1973, 1982 et 1991.
- les huit années de guerre contre l'Iran.
- l'instauration de la démocratie en Algérie.

Le chroniqueur cite le peuple algérien (« Sept ans, *barakat* ! Sept ans, ça suffit ! ») et évoque, en guise d'information utile, le passé du président américain Bush comme ancien directeur de la C.I.A.

Considérons à présent la hiérarchisation des faits sélectionnés :

Le chroniqueur procède par la condamnation des positions et des actes des différents actants de la guerre du Golfe et de leurs compères dans les médias, les institutions internationales et les sociétés arabes à travers neuf séquences constats commençant par « quand je vois » ou « quand j'entends » et se terminant par un point virgule « ; ». Les séquences constats renvoient aux occurrences citées *supra* et mènent le chroniqueur et, par ricochet, le lecteur, à travers le dixième segment, au constat le plus important, l'ultime, à savoir l'occultation de l'avis des Irakiens. L'établissement de cette relation logique relève de la subjectivité interprétative. À l'invocation par les émirats du Golfe du droit

dix-neuf heures après la fin de l'ultimatum, l'opération Tempête du désert débute par l'offensive aérienne. Il s'agit de la plus puissante opération interalliée (34 nations) depuis la Seconde Guerre mondiale. Le 24 février, l'offensive terrestre débute. En trois jours, les alliés reprennent Koweït City et avancent de deux-cent kilomètres en Irak. Un cessez-le-feu définitif met fin aux combats le 03 mars.

⁴ Bombardier nucléaire construit par Boeing.

⁵ Saddam Hussein (1937- 2006), homme d'État et président de la république irakienne de 1979 à 2003.

⁶ Le 20 novembre 1979, la mosquée de La Mecque est prise d'assaut par un groupe armé commandé par El Otaibi. Le roi Khaled sollicite alors la France et son groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN). Les assaillants furent soit tués soit capturés. El Otaibi sera décapité avec une soixantaine de ses camarades le 9 janvier 1980.

international le chroniqueur oppose l'exécution publique de trois cents opposants lors de l'attaque contre la Mecque. Ce rapprochement relève aussi de la subjectivité interprétative.

Dans les deux derniers paragraphes, Benmalek s'indigne et exhorte le peuple algérien à exprimer sa douleur et sa colère face à la guerre imposée aux Irakiens. Il exprime une subjectivité émotive tout en instaurant une relation intersubjective avec le lecteur. Par ailleurs, même s'il cite le peuple algérien, (« Sept ans, *barakat* ! Sept ans ça suffit ! »), dans une perspective de rapprochement avec le peuple irakien, la citation relève dans ce cas d'une stratégie d'objectivation : le chroniqueur tente de convaincre le lecteur du bien-fondé de son inquiétude.

2. « **Solidarités...** » (*ibid.* : 184- 187) : L'usage des trois points de suspension⁷ exprime une opposition ou une remise en cause (Rault, 2014 : 484). Le premier intertitre, « **Grève de la faim** » introduit un fait, le second, « **Mandela et ses frères** », des référents.

La première section aborde :

- la grève de la faim de travailleurs licenciés et leur lettre ouverte au président de la République.
- le refus d'exécution de l'arrêt de réhabilitation par la hiérarchie.
- la non-intervention des ministres du Travail, de la Justice, et de l'Économie après huit jours de grève.

Le chroniqueur mentionne comme fait annexe l'impuissance du peuple algérien face à la guerre imposée au peuple irakien et rapporte la lettre des grévistes.

Dans cette section, tous les faits constitutifs de l'événement se rapportent à la grève de la faim des travailleurs licenciés abusivement. Rapporter leur lettre ouverte adressée au président de la République a un effet d'objectivation, cependant rapprocher leur désespoir de celui causé par l'impuissance face à la guerre du Golfe relève de la subjectivité interprétative. En s'adressant aux Algériens, le chroniqueur rappelle le devoir de solidarité avec le peuple irakien et précise que le sentiment d'impuissance face à la guerre ne doit pas servir pour occulter les tragédies qui se passent en Algérie. L'énonciateur scripteur allie, ainsi, procédé d'objectivation et procédé de subjectivation tout en établissant un lien intersubjectif avec l'allocutaire.

Le titre de la seconde section, « **Mandela⁸ et ses frères** », renvoie à un fait périphérique mais concomitant au fait central, à savoir la guerre du Golfe. Dans cette section, le chroniqueur aborde :

- le massacre d'innocents en Irak.

⁷ « [...] le point de suspension, signe de l'ailleurs du discours, fait figure de contestataire, introduisant l'équivocité dans la communication : le discours se double ; et se trouble » (Rault, 2014 : 485).

⁸ Nelson Mandela (1918-2013), homme d'État sud-africain et l'un des dirigeants historiques de la lutte contre le système politique institutionnel de ségrégation raciale.

- la mise en scène des souffrances des civils.
- les menaces américaines d'employer toutes les armes.

En faits annexes, Benmalek évoque l'accélération du démantèlement de l'apartheid⁹ et l'immense mouvement international de solidarité au peuple vietnamien. Il cite la voix collective de solidarité : « Assez ! »

Dans cette section, le chroniqueur procède par l'établissement d'un parallélisme : d'un côté, le triomphe de combattants ; de l'autre, le massacre de civils. Benmalek revient sur la guerre du Golfe qui gâche par l'image des atrocités subies par les civils la joie de l'accélération du démantèlement de l'apartheid. Il parle de la mise en scène médiatique des souffrances et exhorte les peuples à être contre la guerre, à demander l'arrêt immédiat des hostilités et l'établissement du dialogue : « *la plus banale des paix, vaut mieux qu'une « bonne » guerre. Si vous n'êtes pas convaincus, questionner donc un enfant irakien* ».

Le titre étant au pluriel « Solidarités... », Benmalek parle du devoir de solidarité envers le peuple irakien mais aussi envers tout Algérien se trouvant face à une situation d'injustice. Par ce choix, le chroniqueur rapproche des faits, a priori, n'ayant aucun lien. Les trois points de suspension invitent l'allocutaire à compléter l'énoncé, à comprendre pourquoi le locuteur ne juge pas nécessaire de compléter sa pensée. Une relation intersubjective s'instaure.

3. « **La cendre d'une main** » (Benmalek, *op.cit.* : 192- 194) : L'image suggérée par le titre est poignante : elle oppose la mort (la cendre) à la vie (une main : un organe). Le premier intertitre, « **Ce bébé-là** », indique un référent dans une situation d'énonciation, le second, « **Parlement à soi tout seul** », contient un élément informatif (parlement).

Les faits constitutifs de l'événement de la première section de la chronique sont :

- la gestion médiatique de la guerre du golfe.
- le flot d'informations contradictoires concernant la guerre.
- le massacre des citoyens irakiens.
- le soutien des Nations unies à la guerre contre l'Irak.
- l'usage des armes chimiques.

La citation sélectionnée par le chroniqueur est celle d'un journaliste de l'APS¹⁰ : « *...Dans le jardin de l'une des maisons détruites, un sapeur a enterré une petite main de bébé calcinée...* »

Le chroniqueur s'interroge sur le vocabulaire à employer pour parler de la guerre du Golfe, une guerre essentiellement marquée par la débauche verbale, précise-t-il, avant de retenir une

⁹ L'apartheid est la politique de ségrégation raciale mise en place, en 1948, par le Parti national en Afrique du Sud.

¹⁰ Algérie Presse Service.

image : « « [...] *un sapeur a enterré une petite main de bébé calcinée...* » *Cette petite main ne pèse rien devant l'arrogance des politiciens et des chefs militaires qui ont déclenché la guerre* ». La main calcinée est un fait rapporté par l'APS, un fait avéré. Cependant, Benmalek préfère parler de cendre, un choix subjectif. Même réduits en cendres, les civils n'ont aucune importance dans les calculs des décideurs, explique-t-il : « ...*les décideurs ont toujours considéré les autres comme de la valetaille, taillable, corvéable et tuable à merci* ». L'énonciateur scripteur demande aux lecteurs, à la fin de la section, de garder en tête cette image de main calcinée.

Dans la seconde section, l'énonciateur scripteur revient sur :

- les positions contradictoires des exégètes musulmans quant à la Guerre contre l'Irak.
- la participation du gouvernement de la résistance afghane, décrétée sainte, dans la coalition anti-irakienne.

Dans cette section, le chroniqueur s'interroge sur la légitimité de la prise de parole par des théologiens : « [...] *pour se parer du titre de « Savant » et se prendre à soi tout seul pour un parlement* ». L'énonciateur scripteur procède par la suite à l'établissement d'un système d'opposition : il passe en revue les deux fatwas contradictoires de Ghazali et de Sahnoun¹¹ concernant la guerre contre l'Irak et s'interroge sur le désarroi qu'elles impliquent pour le croyant. Pour convaincre le lecteur, le chroniqueur cite le cas de la résistance afghane qui a décidé de se ranger du côté des forces de la coalition anti-irakienne. Benmalek considère l'anxiété du croyant et suggère une solution : « *Il songera peut-être que le mieux est de mettre la religion à l'abri des manipulations, des ambitions de pouvoirs. Cela ne s'appelle-t-il pas, au fond, la laïcité ?* ».

Par l'intertitre « *Parlement à soi tout seul* », Benmalek pointe l'attitude des théologiens lors de la guerre du Golfe mais le développement et l'introduction du concept de laïcité montre que l'exemple de la guerre contre l'Irak est, en fait, un raccourci pour condamner l'emprise de la religion sur le citoyen. L'emploi de « *parlement* » est ironique : le chroniqueur est révolté par le discours religieux. Les deux sections traitent des répercussions de la guerre du Golfe : la première considère le discours médiatique et la propagande ; la seconde, le discours religieux. Les deux intertitres reprennent des syntagmes de la chronique et sont à valeur cataphorique. Le titre renvoie à l'image de la main du bébé calciné mais le choix de « *cendre* », poudre résultant de la combustion complète, implique surtout les pertes, les dégâts et les souffrances du peuple irakien.

¹¹ Ahmed Sahnoun (1907-2003), membre de l'Association des Oulémas musulmans algériens et fondateur, en 1989, de la ligue de la prédication islamique (Rabita daawa islamia).

4. « **La bombe L : (L pour Langage)** » (Benmalek, 2011 : 188- 191) : Le titre introduit un terme de guerre (la bombe) ; le sous titre reprend un élément du titre (L) et l'explique (L pour langage). Il s'agit de la bombe langage ! Par cette hiérarchisation, le chroniqueur met en exergue le terme bombe et éveille l'intérêt de l'allocataire : en effet, il peut s'agir d'une nouvelle bombe que ce dernier ne connaît pas. Le sous-titre précise : c'est la bombe langage, arme stratégique dont les mécanismes et effets sont souvent occultés.

Les occurrences spatiotemporelles constitutives de l'événement de cette chronique sont :

- la guerre médiatique contre l'Irak.
- la tentative de justification du massacre des civils.
- le support des nations et des institutions internationales à la guerre contre l'Irak.

Les faits annexes sont :

- l'utilisation par le régime irakien de l'arme chimique contre les populations kurdes.
- la production occidentale des armes chimiques.
- l'utilisation de l'arme chimique lors de la Première Guerre mondiale et contre les populations du Tiers Monde.
- l'usage du napalm par la France lors de la guerre de libération¹².
- les bombardements américains au napalm dans la région de Trang Bang¹³ en 1972.
- l'usage d'armes chimiques dans la guerre du Golfe.

Les citations rapportées sont :

- AFP¹⁴ à propos de la bombe à effet de souffle : « *Elle disperse un nuage de propane ou d'oxyde d'éthylène qui crée une énorme boule de feu, ainsi qu'une puissante onde de choc qui fait sauter les champs de mine [...]* »
- la revue scientifique *La Recherche* : « *des expériences immorales de radiation furent menées sur vingt mille sujets humains à leur insu depuis les années quarante [...]* »
- *Le Monde* : « *les USA avaient procédé, durant la guerre froide, des les années 1960 et 1970, à des tests d'armes chimiques et biologiques sur des troupes américaines [...]* »

L'énonciateur scripteur affirme que la guerre du Golfe est aussi une guerre du langage. Pour illustrer son idée, il cite l'arme chimique, l'arme que les occidentaux font semblant de considérer comme l'arme la plus ignoble et dont l'usage par le régime de Saddam justifie leur intervention militaire. Le chroniqueur expose trois arguments de la presse occidentale avant de les réfuter par des faits avérés.

¹² La révolution algérienne (ou la guerre d'Algérie) oppose, à partir du premier novembre 1954, le Front de libération nationale (FLN), seul représentant du peuple algérien, à la France coloniale. Après plus de sept années de double conflit armé et politique, l'indépendance du territoire algérien est reconnue le 05 juillet 1962.

¹³ Village du sud-ouest du Viêt-Nam.

¹⁴ Agence France-Presse

1/ L'arme chimique aurait été utilisée la première fois par le régime irakien. Faux : l'arme chimique est produite par les pays occidentaux qui se sont servi contre des populations du Tiers Monde.

2/ L'arme chimique serait sans commune mesure avec les autres armes conventionnelles. Faux : contre une population préparée, munie de l'appareillage nécessaire, cette arme n'a presque plus d'effet.

3/ La coalition n'utilise pas l'arme chimique dans la guerre du Golfe. Faux : la bombe à effet de souffle est une arme chimique.

Au terme de cet argumentaire qui relève d'après Kerbrat-Orecchioni de la subjectivité interprétative, le chroniqueur explique que toutes les guerres sont pleines de mensonges, que dans celle-ci, en plus des mensonges, le massacre du peuple irakien est drapé de la légalité internationale.

Dans le recueil, Benmalek prend la liberté d'adjoindre deux *nota bene* tardifs : dans le premier, le chroniqueur rapporte de la revue scientifique *La Recherche*¹⁵ qu'aux Etats-Unis des expériences immorales de radiation furent menées sur vingt mille sujets humains ; dans le second, il rapporte les révélations du Pentagone¹⁶ concernant des tests d'armes chimiques et biologiques sur des troupes américaines dans l'Utah, en Alaska, aux îles Hawaï, en Grande-Bretagne et au Canada. Les *nota bene* tardifs rapportent, ainsi, des faits avérés concordant avec l'argumentaire de Benmalek. À travers ce procédé d'objectivation, l'énonciateur scripteur exprime une subjectivité émotive, une satisfaction d'avoir vu juste.

5. « **Les tenailles du piège** » (*ibid.* :181- 183) : Les faits constitutifs de l'événement sont :

- la solidarité populaire au peuple irakien.
- le soutien de la plupart des hommes politiques au discours de guerre de Saddam.
- l'obstination de Saddam à vouloir annexer le Koweït.

Les faits annexes sont :

- la destruction, par l'Irak, de l'Iran avec l'aide et le soutien des Occidentaux.
- le grand potentiel scientifique et militaire irakien.
- la fin de la guerre froide.
- le support inconditionnel du Conseil de sécurité à la guerre contre l'Irak.
- l'inconditionnelle protection américaine et européenne d'Israël.
- le lancement de Scuds¹⁷ sur Israël à quelques minutes de l'ultimatum.
- le soulagement israélien après l'annonce de l'attaque terrestre.

¹⁵ Il précise : « dans un numéro d'avril 1995 ».

¹⁶ Le Monde, 11 octobre 2002.

¹⁷ Le Scud-B est un missile sol-sol de fabrication soviétique. Livré à l'Irak, il a été modifié sous l'appellation d'Al-Hussein (d'une portée de 450 km) et d'Al-Abbas (d'une portée de plus de 600 km).

Le chroniqueur commence par aborder les différentes formes de solidarité développées par le peuple algérien face à la guerre contre l'Irak allant, pour certains, jusqu'à s'impliquer dans la propagande pour la guerre, dans le jeu des Américains. À partir du quatrième paragraphe, Benmalek s'attelle à expliquer le jeu et les motivations des Américains en établissant entre les faits des relations logiques: l'Irak contrecarre l'emprise américaine sur la région ; L'Irak est en possession d'un potentiel scientifique et militaire pouvant nuire à la sécurité d'Israël ; l'URSS est en butte à d'énormes problèmes internes ne pouvant ainsi prendre aucun risque militaire pour défendre l'Irak, son allié ; Saddam en annexant le Koweït fournit le prétexte aux Américains.

« Les tenailles du piège » se referment. Au terme de son argumentaire qui relève de la subjectivité interprétative, Benmalek exprime une subjectivité émotive : il qualifie Saddam de bien piètre homme d'État et déplore la souffrance des peuples de la région.

6. « **La leçon** », (*ibid* : 209- 211) : Publiée après la défaite de l'Irak, la chronique aborde :

- le refus des pro-Saddam de tirer les leçons de sa défaite.
- la soumission intellectuelle face à la diffusion du discours pro-Saddam.
- l'intoxication intellectuelle du peuple algérien à cause du discours pro-Saddam de ses élites.

Le chroniqueur rappelle deux faits annexes :

- la répression des Kurdes et des Chiites par le régime de Saddam.
- la démission, après la défaite de 67, de Jamel Abdenasser¹⁸.

« *Nous n'avons pas encore tiré la leçon de la guerre du Golfe* », annonce la première phrase de la chronique qui, à travers l'emploi du pronom personnel *nous*, exprime une subjectivité émotive. La guerre étant finie, Benmalek, pour tirer la leçon, revient sur la déferlante des discours pro-Saddam et la soumission intellectuelle qui s'est ensuivie. Mentionnant la volonté des organisations d'aider le peuple irakien, le chroniqueur rappelle la stratification de la société irakienne à travers un fait annexe, la répression des Kurdes et des Chiites.

Le chroniqueur aborde par la suite le devoir de soutenir le peuple irakien pour rétablir sa souveraineté, interpelle le peuple algérien et propose un plan : la destitution du régime de Saddam ; l'annulation ou la révision de la résolution 687¹⁹. L'énonciateur scripteur établit une opposition entre ces faits et la démission du président égyptien après la défaite de 67. Souhaitant son éviction, Benmalek gage que le « dictateur de Bagdad » n'abandonnera pas facilement le pouvoir et exprime, une nouvelle fois, une subjectivité émotive.

¹⁸ Jamel Abdenasser (1918-1970), homme d'État égyptien, est le second président de la république égyptienne de 1956 jusqu'à sa mort.

¹⁹ Adoptée le 03 avril 1991 par le Conseil de sécurité des Nations unies, la résolution concerne le problème de frontière entre l'Irak et le Koweït, les mesures de désarmement de l'Irak et le maintien des mesures coercitives antérieures.

Conclusion

Par cette analyse, nous avons essayé de montrer comment se déploie le discours journalistique entre objectivation et subjectivation. Si la subjectivité est inévitable et se manifeste sur le plan de la sélection et de la hiérarchisation des faits ; en alliant stratégies d'objectivation et stratégies de subjectivation, l'énonciateur scripteur légitime son projet de parole personnel, établit des liens intersubjectifs avec l'allocutaire et fait appel à la connivence de celui-ci en touchant son intellect. À travers la mise en scène de sa subjectivité émotive, c'est plutôt l'affect du lecteur qu'il vise pour capter son attention et l'émouvoir.

Références bibliographiques

1. ADAM, J-M, 2001. « Genres de la presse écrite et analyse du discours », in *Semen 13*, pp. 7-14.
2. BELLENGER, L, 2000. *Du bon usage des médias : vers une nécessaire remise en cause*, Issy-les-Moulineaux, Éditions Stratégies, 222 p.
3. BENMALEK, A, 2011. *Chroniques de l'Algérie amère*, Alger, Casbah, 470 p.
4. CHARRON, J & JACOB, L, 1999. « Énonciation journalistique et subjectivité : les marques du changement », in *Les Études de communication publique, Cahier N° 14*, 70 p.
5. DERVILLE, G, 1999. « Le journalisme et ses contraintes », in *Les Cahiers du journalisme*, N°6, pp. 152- 177.
6. KERBRAT-ORECCHIONI, C, 1980. *L'énonciation de la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 290 p.
7. RAULT, J, 2014. « Poétique du point de suspension : valeur et interprétations », thèse de doctorat en langue et littérature française, sous la direction de Rannoux, C & Bikialo, S, Poitiers, 546 p.